

Communiqué de presse

Le droit de mourir dans la dignité passe par des choix éclairés et des soins appropriés

Laval, 8 septembre 2010 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Laval (AQDR Laval) s'est présentée aujourd'hui aux auditions de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité à Montréal.

Tout en se réjouissant que la démarche de la Commission aide à dissiper les flous juridiques existants, l'AQDR a insisté sur l'importance des services dont la majorité d'entre nous auront besoin en fin de vie.

Il est fondamental de pouvoir prendre des décisions éclairées et à l'abri de toute pression induite. Par conséquent, il faut clarifier, expliquer et faire connaître largement les protocoles reconnus d'interventions de fin de vie. Lorsqu'on est à cette étape, l'équipe soignante doit informer le patient sur les tenants et aboutissants des traitements envisagés, en langage compréhensible et accessible. Finalement, l'équipe et les proches doivent respecter ses volontés.

C'est pourquoi l'AQDR Laval demande que le testament biologique soit renforcé par le législateur pour en améliorer la portée légale, le rendre plus explicite et l'inclure au dossier médical. C'est un outil important pour s'assurer que nos volontés sont respectées quand nous ne sommes plus en mesure de les exprimer.

L'offre de soins palliatifs est actuellement insuffisante et doit être massivement renforcée, afin d'assurer l'accompagnement de la personne en fin de vie dans le respect de ses volontés, en assurant un soutien des proches aidants.

Concernant les graves questions du suicide assisté et de l'euthanasie, l'AQDR Laval souhaite un consensus pour légiférer sur la question et encadrer très strictement ces procédures exceptionnelles afin de s'assurer de la volonté de la personne jusqu'au bout et que tous les soins requis, tant médicaux que psychiques ont été épuisés.

L'AQDR Laval, fondée en 1994, rassemble 4 500 membres et défend les droits culturels, économiques et sociaux des aînés. C'est une section de l'AQDR nationale dont les 47 sections réunissent 30 000 membres dans tout le Québec.

-30-

Source : Anne Falcimaigne, présidente, 450 978-0807 anne.falcimaigne@gmail.com
Laurent Guay, coordonnateur du mémoire et trésorier,
450 689-2889 ou 514 239-3022